
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 26 septembre 2022 à 9 h 30
777, boul. Marcel-Laurin

CA22 08 0403

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi 26 septembre 2022, à 9 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen – absent
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Daniel Simon, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA22 08 0404

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 septembre 2022.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 septembre 2022.

ADOPTÉ.

CA22 08 0405

Soumis sommaire décisionnel numéro 1225214054 relatif à la nomination d'un contremaître horticulture et parcs à la Section horticulture et parcs de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU la résolution numéro CA22 080307, adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 28 juin 2022 et autorisant la création d'un poste permanent de contremaître horticulture et parcs à la Section horticulture et parcs de la Division des parcs et espaces verts de la Direction des travaux publics (sommaire décisionnel 1225214039);

ATTENDU les règles de dotation de la Ville de Montréal et le processus suivi pour le comblement du poste de contremaître horticulture et parcs à la Section horticulture et parcs de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics;

ATTENDU que l'affichage du concours SLA-22-CONC-213470-1 a été effectué sous la juridiction du Service central des ressources humaines;

Proposé par la conseillère Vana Nazarian;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer monsieur André Laflamme (matricule: 100081531) au poste de contremaître horticulture et parcs (poste : 88952 – emploi : 213470) à la Section horticulture et parcs de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à compter du 1^{er} octobre 2022.

Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres administratifs de la Ville de Montréal ainsi qu'à la *Politique de rémunération des cadres*.

ADOPTÉ.

CA22 08 0406

Soumis sommaire décisionnel numéro 1225214056 relatif à la nomination d'un chef de division à la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU qu'un poste permanent de chef de division à la Division des parcs et des espaces verts a été laissé vacant à la suite du départ de son titulaire;

ATTENDU que l'affichage du concours SLA-22-CONC-218100-36508 a été effectué sous la juridiction du Service central des ressources humaines;

ATTENDU les règles de dotation de la Ville de Montréal et le processus suivi pour le comblement du poste de chef de division à la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics;

Proposé par la conseillère Annie Gagnier;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer madame Anna Polspoel (matricule : 100038880) au poste de cheffe de division (poste : 36508 – emploi : 218100), à la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à une date indéterminée.

Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres administratifs de la Ville de Montréal ainsi qu'à la *Politique de rémunération des cadres*.

ADOPTÉ.

CA22 08 0407

La période de questions du public débute à 9h39.

Aucune question n'a été posée.

CA22 08 0408

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 9h40.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2022.
